

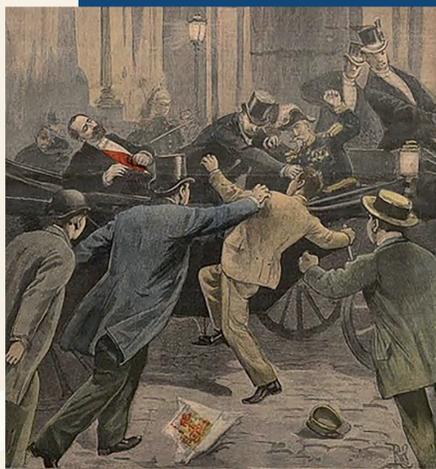
COMBATS ET REVENDICATIONS

La Belle Époque fut une période de forte politisation de la population. Les Français se sentent de plus en plus concernés par les élections qui totalisent un fort taux de participation.

La période voit l'essor du mouvement ouvrier et syndical, marqué par la création de la CGT en 1895 et de la SFIO en 1905. De nombreuses réunions se tiennent à Chartres, Dreux et Châteaudun, plus sporadiquement ailleurs, avec un discours évolutif : de l'opportunité de l'action syndicale et de l'affiliation à la CGT, on passe aux revendications sur les salaires et les conditions de travail et, en fin de période, l'hostilité à une guerre que l'on sent inéluctable se fait plus prégnante.



Programme d'une fête populaire organisée par l'Union des syndicats ouvriers de l'arrondissement de Dreux, 1907. Arch. dép. Eure-et-Loir. 4 M P. 459.



L'assassinat du président Sadi Carnot, dessin paru dans Le petit journal illustré, 1894. - Bibliothèque nationale de France, Gallica.

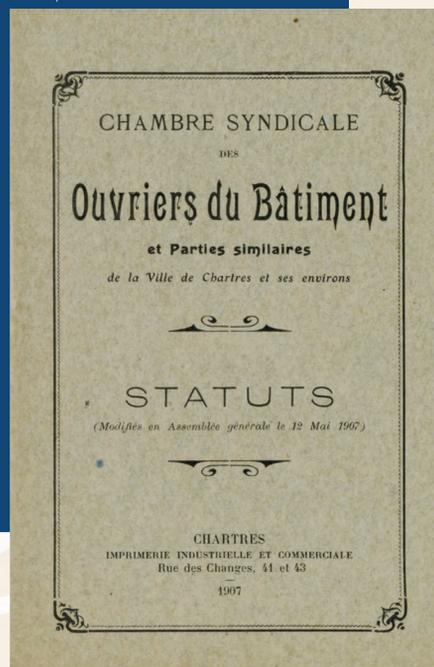
Les ligues réactionnaires, nationalistes ou antisémites se font beaucoup plus discrètes dans le département. Les anarchistes se manifestent par quelques réunions publiques et sont placés sous la surveillance étroite des autorités (assassinat du président Sadi Carnot en 1894 à Lyon).

Pourtant, le département est peu agité pendant les années de la Belle Époque : socialisme et syndicalisme ne suscitent qu'un intérêt relatif et l'action directe peine à trouver un écho chez les ouvriers. Les grèves qui éclatent dans le département, surtout en 1908-1909, impliquent finalement assez peu les syndicats et reposent la plupart du temps sur des revendications salariales.

Ce contexte a favorisé l'adoption de lois sociales sur la durée hebdomadaire du travail ou la réglementation du travail des enfants, et la mise en place de structures de contrôle comme l'inspection du travail.



La vie anarchiste, octobre 1912. Arch. dép. Eure-et-Loir. 4 M P. 458



Statuts de la chambre syndicale des ouvriers du bâtiment 1907. Arch. dép. Eure-et-Loir. 10 M 4